PREFECTURE DE LA REGION POITOU-CHARENTES

DREAL POITOU-CHARENTES

Réseau Européen Natura 2000

(Directive européenne 92/43/CEE concernant les habitats naturels, la faune et la flore sauvage)

Fiche d'information

INFORMATIONS GENERALES

Nom du site : MARAIS ET FALAISES DES COTEAUX DE GIRONDE

Code Natura 2000 : FR5400438

Département(s) : Charente-Maritime

Commune(s) concernée(s) : Arces, Barzan, Boutenac-Touvent, Chenac-St Seurin-d'Uzet, Epargnes, Floirac, Lorignac, Medis, Meschers-sur-Gironde, Mortagne-sur-Gironde, Royan, Semussac, St Bonnet-sur-Gironde, St Dizant-du-Gua, St Fort-sur-Gironde, St Georges-de-Didonne, St Georges des Agouts, St Romain-sur-Gironde, St Sorlin-de-Cônac, St Thomas-de-Cônac, Talmont-sur-Gironde

Superficie indicative : 12485,31 ha

****

Désignation en SIC : 07/12/2004

Désignation en ZSC : 27/05/2009

DOCOB : Validé par le COPIL le 25/01/2007

DESCRIPTION ET INTERET DU SITE

Vaste complexe estuarien englobant toute la rive droite de la partie charentaise de l'embouchure de la Gironde (le fleuve lui-même et les zones tidales faisant l'objet d'un autre site) et comprenant une mosaïque très diversifiée de milieux originaux : prairies humides sur sols à taux de salinité variable, grandes roselières oligo-halines, falaises de calcaires crayeux, vives (partie nord du site entre Talmont et la pointe de Suzac) ou mortes (sud de Talmont et, surtout, secteur de Mortagne), pelouses xéro-thermophiles calcicoles, aulnaies-frênaies alluviales, forêt littorale sempervirente à Pin maritime et Chêne vert, polders parcourus par un réseau de fossés et de canaux à végétation aquatique et amphibie dense, autant d'habitats dont la majorité sont considérés aujourd'hui comme gravement menacés dans toute l'Europe de l'Ouest. Leur présence sur des superficies parfois importantes ainsi que leur assemblage en écocomplexes originaux contribuent à faire de l'ensemble de la zone une site d'importance communautaire. Par ailleurs de très nombreuses espèces appartenant à des groupes taxonomiques variés, également d'intérêt communautaire (inscrites à l'Annexe II ou IV de la Directive Habitats) fréquentent les différents habitats du site : mammifères (Loutre, Vison...), oiseaux, reptiles (Cistude d'Europe...), amphibiens, ainsi qu'un cortège très important d'espèces végétales rares ou menacées (24 espèces protégées au niveau national ou régional dont 9 considérées comme menacées en France).

HABITATS ET ESPÈCES JUSTIFIANT LA DÉSIGNATION DU SITE

➔ **Habitats** (Annexe I de la Directive Habitat, Faune et Flore)

– **Habitat(s) d'intérêt communautaire prioritaire(s) :**
  - 1150 : Lagunes côtières
  - 2130 : Dunes côtières fixées à végétation herbacées
  - 2270 : Dune avec forêts à pins
  - 3170 : Mares temporaires méditerranéennes
  - 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (sites d' orchidées remarquables)
  - 91E0 : Forêts alluviales à Aulnes et Frênes

– **Habitat(s) d'intérêt communautaire(s) :**
  - 1130 : Estuaires

- 1230 : Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques
- 1310 : Végétation pionnière à Salicornes
- 1330 : Prés salés atlantiques
- 2110 : Dune mobile embryonaire
- 3140 : Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.
- 3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition
- 3260 : Rivières des étages montagnards à planitiaires avec végétation flottante à renoncules aquatiques
- 5130 : Formations à genévriers des landes et pelouses calcaires
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- 8210 : Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
- 9340 : Forêt alluviale résiduelle

➔ Espèces

– **Espèce(s) de l'Annexe II de la Directive Habitat, Faune et Flore :**

INSECTES :
- 1044 : Agrion de Mercure *Coenagrion mercurial*
- 1060 : Cuivré des marais *Lycaena dispar*
- 1383 : Lucane cerf-volant *Lucanus cervus*
- 1087* : Rosalie des Alpes *Rosalia alpina*

MAMMIFERES :
- 1308 : Barbastelle *Barbastella barbastellus*
- 1324 : Grand murin *Myotis myotis*
- 1304 : Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*
- 1355 : Loutre *Lutra lutra*
- 1310 : MInioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersi*
- 1321 : Murin à oreilles échancrées *Myotis mystacinus*
- 1323 : Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii*
- 1307 : Petit murin *Myotis blythii*
- 1303 : Petit rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*
- 1356 : Vison *Mustela lutreola*

REPTILE :
- 1220 : Cistude d'Europe *Emys orbicularis*

*Espèce prioritaire

PRINCIPAUX ENJEUX DU SITE

	Espèces	Habitats
Intérêts majeurs	• Loutre • Vison • Grand rhinolophe • Murin à oreilles échancrées	• Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques • Mares temporaires méditerranéennes • Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (sites d' orchidées remarquables) • Forêts alluviales à Aulnes et Frênes
Intérêts forts		• Dunes côtières fixées à végétation herbacées • Dune mobile embryonaire • Forêt alluviale résiduelle • Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique • Rivières des étages montagnards à planitiaires avec végétation flottante à renoncules aquatiques • Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

AUTRES ESPÈCES PATRIMONIALES

– **Espèce(s) de l'Annexe IV de la Directive Habitat, Faune et Flore :**

AMPHIBIENS :
- Grenouille agile *Rana dalmatina*
- Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus*
- Rainette méridionale *Hyla meridionalis*
- Triton marbré *Triturus marmoratus*

INSECTE :
- Azuré du serpolet *Maculinea arion*

MAMMIFERES :
- Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*
- Murin de Natterer *Myotis nattereri*
- Noctule commune *Nyctalus noctula*
- Noctule de Leisler *Nyctalus leisleri*
- Oreillard gris *Plecotus austriacus*
- Oreillard roux *Plecotus auritus*
- Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*
- Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii*
- Sérotine commune *Eptesicus serotinus*

REPTILES :
- Couleuvre verte et jaune *Coluber viridiflavus*
- Lézard des murailles *Podarcis muralis*

– **Espèce(s) de la Directive Oiseaux :**

➥ Cf. Fiche d'information du site FR5412011 Estuaire de la Gironde : Marais de la rive Nord

SYNTHÈSE DE LA RICHESSE DU PATRIMOINE NATUREL DU SITE

Patrimoine d'intérêt communautaire	Présent en Poitou-Charentes	Présent sur le site	
		Total	Dont habitats ou espèces prioritaires
Habitats cités au titre de l'**Annexe I** de la Directive Habitat Faune Flore 92/43/CEE	66	18	6
Espèces animales citées au titre de l'**Annexe II** de la Directive Habitat Faune Flore 92/43/CEE	43	15	1
Espèces végétales citées au titre de l'**Annexe II** de la Directive Habitat Faune Flore 92/43/CEE	6	-	-
Espèces animales et végétales citées au titre de l'**Annexe IV** de la Directive Habitat Faune Flore 92/43/CEE	-	17	
Oiseaux cités au titre de l'**Annexe I** de la Directive Oiseaux 79/409/CEE	163	32	

AUTRES SITES NATURA 2000 EN RELATION AVEC LE SITE

– ZPS FR5412011 : Estuaire de la Gironde : Marais de la rive nord
– ZSC FR7200677 : Estuaire de la Gironde
– ZSC FR7200684 : Marais de Braud et Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde